



<http://asso.attelagepassion.free.fr>

Siège social :

3 Chemin du Prateau
45270 NESPLOY

Tel : 02.38.90.18.46

Tel : 06.86.71.66.43

BULLETIN N° 29

25 octobre 2012

Le mot du Président

La fin de saison est propice au bilan de toutes nos activités : formations, balades, rencontres ...

Le 2^{ème} semestre a été plutôt calme. Entre grosses chaleurs et pluies importantes, difficile de suivre le programme prévu.

Notez dès à présent la date de l'assemblée générale : **samedi 26 janvier à 18 heures, à Nesploy**. Cette réunion va permettre de clore l'année 2012 et de préparer le calendrier 2013.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez, à cette occasion, postuler au renouvellement du bureau.

Je compte sur vous, comme d'habitude, pour nous faire part de vos propositions !

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Le Président,
Bruno MARMIER

BALADE A DONNERVILLE

Organisée par Jean Luc Poisson

Ce fut une belle balade, sous le soleil, avec un parcours varié. Le vent était brassé par les éoliennes, ce qui nous apportait une fraîcheur agréable.

Cette promenade s'est terminée par un pique nique, sous un beau soleil.

Merci Jean Luc et à l'année prochaine !! Nous sommes tous prêts pour renouveler cette aventure.

DERBY DE MANCHECOURT, 10ème édition

Rendez-vous incontournable pour les passionnés d'attelage.

Petit mot de Jean Pierre Verneau

« Si la partie sportive est le but du concours, la soirée du samedi soir reste le passage obligé qu'aucun participant et accompagnant ne manquerait, afin de partager ensemble le repas préparé par le Comité des fêtes. Bonne humeur et convivialité sont les mots clé de cette soirée.

En ce qui concerne le concours, on doit reconnaître qu'il reste égal à lui-même, tant par la qualité de l'accueil que celle de l'organisation, la sécurité des attelages et des chevaux. Tout ceci est confirmé par le nombre toujours croissant de meneurs engagés qui prennent plaisir à revenir.

Un grand merci à la fidélité des bénévoles, sans qui rien ne serait possible ! »



BALADE A TRAINOU

Organisée par Christian ANDRE

Annulée pour cause de sortie en double.

BALADE A YEVRE LA VILLE

Organisée par Sylvie et Bruno VOSSION, le 21 octobre 2012

Belle promenade sur Montberneume en cette journée d'accalmie accompagnée d'une température exceptionnelle. Les chemins "légèrement" boueux ont pimenté la sortie en particulier pour les attelages. Tout le monde est revenu sain et sauf malgré la présence des chasseurs. Les cavaliers ont eu l'initiative de changer quelque peu le parcours afin de faire un petit galop.



Cette randonnée s'est terminée par un repas partagé dans la joie et la bonne humeur.

UN GRAND EVENEMENT PARMIS LES ADHERENTS D'ATTELAGE PASSION

Le mariage de Marion et Vincent

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !



Attelage au galop sur la plage de PIROU (dans la Manche)

LES LICENCES 2013



Comme l'an passé le bureau d'Attelage Passion peut s'occuper de prendre vos licences ainsi que les assurances complémentaires chevaux si votre R.C n'est pas suffisante.

Les prix n'ont pas changé :

Senior 36€ Junior 25€

Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé à tarif préférentiel pour les licenciés FFE :
28€ pour le 1^{er} équidé et 19€ pour le 2^{ème} équidé.

Pour ceux qui sont sûrs de ne pas atteler ou monter avant notre A.G., nous prendrons vos inscriptions à ce moment là. Malgré tout, nous fixons à fin février 2013 la date limite pour ces inscriptions.

Nous vous rappelons que pour vous faire plaisir, nous acceptons de prendre les licences pour vos amis non adhérents à Attelage Passion, mais comme annoncé précédemment, nous permettons de leur demander une petite participation de 5€ par licence pour frais de gestion.

Chèques à l'ordre de Attelage Passion

Votre contact pour les licences Claudine Bricot, 15 rue de la Chopinière 45300 VRIGNY

Tel 02.38.34.14.76 e.mail lachopiniere@hotmail.fr

PETITES ANNONCES

Vends harnais pour cheval de trait (Cob normand) : 300 €
Contacter Christian ANDRE : 06 17 17 47 46

NOUVELLE REGLEMENTATION

Ci-joint également un extrait de l'estafette n ° 114 concernant la nouvelle réglementation pour la signalisation de nos voitures hippomobiles. Merci de le lire attentivement.

Et si jamais vous ne pouviez l'ouvrir dites le nous.

ATTELAGE

RANDONNER AUTREMENT

LES LEÇONS D'UNE SAISON D'ATTELAGE

Par André Grassart

La fin de saison est le meilleur moment pour tirer un bilan des sorties de l'année, en repensant aux incidents survenus ou aux accidents dont on a eu l'écho ou le spectacle. Nous allons donc revoir les principes de sécurité et de respect du cheval qui sont les fondamentaux qu'on devrait avoir sans cesse à l'esprit pour que notre passion de l'attelage soit un plaisir sans mauvais souvenir.



L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, laisser un cheval sans surveillance attelé à sa voiture, guides en vrac...

Le confort et la sécurité du cheval

Le cheval doit toujours être très propre. Une robe mal nettoyée peut provoquer par frottement du harnais sur la peau, au mieux un échauffement, au pire une blessure qui risque de rendre le cheval indisponible.

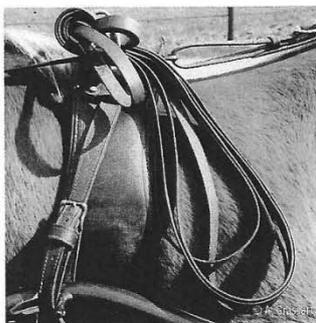
Si vous vous arrêtez pour pique-niquer à midi, ne pas oublier de passer un coup d'éponge aux endroits du corps en contact avec le harnais et avant de partir de donner un coup de brosse pour décoller la poussière et les poils encrassés par la sueur.

Le cheval à l'attache sur un point fixe ou à une ligne de chevaux sera plus confortable avec un billot, sans risque de prise de longe car le billot garde la longe toujours tendue. L'inspection des pieds, indispensable à l'arrivée, s'impose aussi avant le départ de l'après midi.

Quelle nourriture prévoir lors de cette pause ? L'idéal est de donner un peu de foin qui occupe le cheval mais n'entraîne pas de digestion longue comme celle occasionnée par des aliments concentrés. Les granulés sont à déconseiller. Il faut aussi de l'eau. Si elle est abondante, doucher l'encolure et les membres. Donner un demi-seau d'eau à l'arrivée puis une demi-heure après un seau complet. Proposer de l'eau avant le départ.

La sécurité passive

Principe absolu : présenter à la voiture le cheval harnaché complètement, bride sur la tête, guides mises au mors et repliées et placées dans l'anneau de sellette (voir photo). Ce qui permet de les prendre immédiatement en main à la première nécessité. Ne jamais les poser sur le pare-crotte ou dans la voiture. Amener un cheval à la voiture sans bride ou guides est inconscient et dangereux. Personne n'a jamais arrêté un cheval attelé à sa voiture avec un licol en cas de panique. Et pour les mêmes raisons, la bride et les guides s'enlèvent en dernier quand on dételle ; le cheval étant retiré de la voiture.



Manière de replier les guides et de les passer dans la clé de sellette pour pouvoir les saisir immédiatement en cas de besoin.



Deux triangles sont obligatoires à l'arrière pour indiquer que la voiture est en remorque.

La sécurité active

Pendant toute la mise à la voiture, un aide se tient à la tête du cheval. Personne ne monte dans la voiture tant que le meneur n'est pas sur son siège, guides et fouet en main. J'ai vu trop souvent des enfants embarqués sur la voiture alors que l'on s'affaire encore à accrocher le cheval. C'est de l'inconscience.

En cas d'arrêt, un aide se porte immédiatement à la tête du cheval. Le meneur est aux guides, les passagers descendent. Le meneur peut alors quitter son siège. Il dépose ses guides dans la clé de sellette ou sur la croupière au cas où leur largeeur serait trop importante par rapport au diamètre de l'anneau.

Pour prendre la route; il faut obligatoirement, non pas des catadioptres circulaires, mais deux triangles réfléchissants identiques à ceux des remorques car une voiture à cheval est, selon le code de la route, un véhicule remorqué.

En cas de mauvaise visibilité, un feu rouge intermittent est sécurisant l'arrière.

Dernier principe, le meilleur endroit pour maîtriser des chevaux est de rester aux guides et d'envoyer à la tête un aide expérimenté. Pour un passage difficile, devers, pente, chemin étroit, le meneur demeure à sa place, guides en main et parle au cheval doucement.

N'oubliez pas le principe de l'équitation française « au pas, calme et droit ».

Bonne route dans le plaisir, la sécurité et le respect du cheval.